



Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'Abrapa ?

- › Aide à domicile
- › Portage de Repas
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Ateliers prévention



Téléassistance
« Bip Tranquille »

La Téléassistance comment ça marche ?

1

J'ai besoin d'aide



2

J'appuie sur le bouton d'alerte



3

Un opérateur de la centrale d'écoute me répond 7j/7, 24h/24 ou me géolocalise selon le dispositif dont je bénéficie.



4

En quelques minutes il prévient mon réseau de proches ou fait intervenir les secours



DEPUIS + DE
60 ANS
ASSOCIATION
D'AIDE
ET SERVICES
À LA PERSONNE

www.abrapa.asso.fr
02 38 44 69 63

59 avenue de Vendôme
45190 Beaugency
contact.loiret@abrapa.asso.fr



maik/va • RCS 718 343 341 798 • crédits photo : Thinkstock - Fotolia - iStock - Freepik • 12/24
BIP DOC PEC 4506 V4

VOUS & VOS PROCHES

La gamme Bip Tranquille :
être bien entouré,
24h sur 24...

L'ÉTHIQUE
ASSOCIATIVE
À VOTRE
SERVICE !





Le Bip Tranquille : des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

› Personnes autonomes en extérieur et à domicile :



BIP ACTIV'
Montre avec bouton
d'alerte et géolocalisation



BIP NOMADE
Boîtier avec bouton
d'alerte et géolocalisation

› Personnes en perte d'autonomie à domicile :



BIP CLASSIQUE
Médaille étanche d'alerte
à porter 24h sur 24 et
transmetteur

› Personnes présentant des troubles cognitifs :



BIP SÉRÉNITÉ
Montre avec fermeture
sécurisée, géolocalisation
et alerte automatique en
cas de sortie d'une zone
de vie définie.

Mission associative :

Depuis 1961, l'Abrapa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement : des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abrapa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »



Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande*)
- › Des aides financières complémentaires :
 - Crédit d'impôt de 50%**
 - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, MDPH, communes, Conseil départemental du Loiret)
- › Un abonnement **sans engagement de durée**
- › Une **société d'intervention qui peut prendre le relai** en cas d'absence de vos proches

* Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

** Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
Photos non contractuelles.

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, ou en cas de besoin spécifique, contactez-nous !

02 38 44 69 63
biptranquille.loiret@abrapa.asso.fr